

## COMPTE RENDU

### Commission Culture / Promotion du territoire, tourisme, communication et relation avec les élus / Vie associative, CTEAC

Mercredi 10 mars 2021 - Dompierre

Présents : Nathalie BABOUHOT, Joris HURIOT, Christine ADAM, Elisabeth BARBIER, Danièle CHIARAVALLI, Colette COMESSE DAUTREY, Laurent HAYOTTE, Christine MARCHAL-LABAYE, Sandrine MARTIN, Serge RENAUX, Daniel SERDET, Laure THOUVENIN de VILLARET, David VILLIERE

Excusés : Bruno WALTER, Cédric MENETRIER

Absents : Valérie CLEMENT, Patrice JAMIS, Gisèle LACOURT, Emmanuel MARCHAL, Nathalie VOIRIOT

#### **1. Intervention de Jean VAUBOURG, Vice Président en charge de l'environnement**

Voir présentation en pièce jointe.

#### **2. Bulletin intercommunal : retour sur le dernier numéro et organisation des futures parutions**

Des numéros de téléphone sont erronés, notamment le numéro de téléphone de l'Assainissement (arrive chez une personne de Rouvres en Xaintois). Vérifier pour le projet bulletin.

Des erreurs ont été communiquées à madame LEFRANC par madame CHIARAVALLI.

Il faudrait qu'il soit plus aéré.

Besoin d'un cadre pour les agents car les parties sont déséquilibrées, il y a beaucoup de texte. Une trame est en cours de rédaction.

Distribution : bonne solution, tout le monde le reçoit et pas distribué en même temps que la publicité.

Prochaine édition en septembre 2021. Fait-on un focus sur une ou deux communes dans le bulletin ? Se prononcer pour le mois de mai.

#### **3. Pacte de gouvernance : retour des communes et vote définitif en Conseil Communautaire**

A ce jour, 30 % de retour des communes se sont prononcé sur le pacte de gouvernance. Une commune a délibéré défavorablement.

23 mars, vote définitif en Conseil Communautaire du Pacte de gouvernance.

Peu de collectivités l'ont mis en place sur le territoire national. Le document a été élaboré, collectivement et dans des délais réduits, pour qu'il soit applicable rapidement.

Suite à la crise sanitaire, la dernière réunion de secteur n'avait pu avoir lieu à Dompierre. La prochaine réunion pourrait avoir lieu dans cette commune.

Monsieur VAUBOURG, voudrait reprendre les différents groupes créés dans le cadre du pacte de gouvernance pour parler du PCAET aux conseillers municipaux.

Monsieur HURIOT précise que le PCAET peut faire l'objet de l'ordre du jour d'une des séances.

#### **4. Information sur la présence d'une stagiaire au service communication : présentation de ses objectifs**

Madame NAËL a commencé un stage à la Communauté de Communes en février dernier. Elle est chargée de réaliser une vidéo promotionnelle du territoire et conduit une réflexion sur un nouveau site Internet pour la médiathèque.

Projection de la vidéo sur la lutherie.

Madame NAËL terminera son stage à l'issue de son congé maternité en juillet 2021.

#### **5. Élaboration d'un nouveau guide pratique**

Présentation du guide de 2018. Il a besoin d'être actualisé car de nombreuses informations sont erronées ou à actualiser.

Nous sommes encore engagés pour deux parutions auprès des Editions Municipales de France. Le premier contrat a été signé sous la précédente mandature pour la réalisation d'un plan du territoire.

Madame BABOUHOT ne souhaite pas que ce contrat soit reconduit par la suite. Quel document sera fait l'année prochaine ? Il n'y aura pas besoin de plan ni de guide...

La rédaction du guide se fera à partir du guide précédent puis actualisé. La commission peut également proposer des articles.

#### **6. Réflexion sur une adhésion à l'application Panneau Pocket**

Présentation de l'application : permet de donner des informations sur une commune (animations, vie pratique...).

Proposition d'adhésion pour la Communauté de Communes : 2 000 €/an.

Pour les communes adhérentes à l'Association des Maires Ruraux de France, il existe un tarif préférentiel.

Il y a possibilité de connaître le nombre de personnes qui ont mis comme favori chaque commune de la Communauté de Communes.

Les communes pourront-elles diffuser des informations sur l'application Panneau Pocket de la Communauté de Communes ? Pourquoi pas, mais il faudrait créer une charte éditoriale.

Peut-on communiquer sur des manifestations communales ? A voir ce qui est décidé mais on ne pourra pas communiquer sur toutes les animations. D'où l'importance de rédiger une charte si la CCMD adhère à l'application.

Est-ce qu'il y a d'autres Communautés de Communes qui ont adhéré ? Quels sont leurs retours ? Un rapprochement va être effectué puis une information sera communiquée aux membres de la commission.

## **7. Avancée du nouveau site internet de l'Office de Tourisme**

Projection de quelques pages du nouveau site Internet réalisé en lien avec le PETR de la Plaine des Vosges.

*En raison de l'heure tardive, report des derniers points de l'ordre du jour.*

***Prochaine commission : 25 mars à la salle culturelle de Dompaire***